

Rapport n°14

Accunsentu per u pianu di finanzamentu relativu à i studii è à missione di Maestria d'òpera di u Parking di u situ di A Capochja

Approbation du plan de financement relatif aux études préalables et à la mission de Maîtrise d'œuvre du Parking du site de Capochja

La commune de Bastia dans son engagement affirmé en matière de développement durable et de préservation des ressources, envisage d'aménager une friche, emprise foncière située sur un lieu stratégique en entrée de ville et sur le front de mer.



L'aménagement du site Capochja répond à plusieurs objectifs :

- Favoriser les déplacements doux et permettre la mixité des modes de déplacements entre piétons, vélos, voiture... ;
- Réaliser des équipements et des espaces publics.

Ce projet qui a pour ambition d'être intégré à son environnement, apportera un soin particulier au traitement de tous les espaces, formes urbaines et à l'aspect architectural du bâti.

Le programme prévoit à court terme :

- Création d'un parc de stationnement d'environ 300 places ;
- Création d'équipements d'espaces publics et d'espaces verts.



Ce projet global d'aménagement s'inscrit dans plusieurs documents de planification (PADD, PLU, PGD et schéma communautaire des liaisons douces) et constitue une des actions cœur de ville.

Concernant la réalisation du parking, le programme technique détaillé est finalisé. Il s'agira d'un Parc de Stationnement Largement Ventilé (PSLV) P+4R. Le concours de Maîtrise d'œuvre est en cours de passation.

Le montant estimatif global de cette opération "Construction d'un PSLV" s'élève à 6 600 000 € HT. Ce montant inclut les frais des études préalables, la mission de Maîtrise d'Œuvre, les missions de Contrôleur technique (CT) et de Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) ainsi que la mission d'ingénierie géotechnique.

Dans un premier temps, cette opération à savoir :

- Les études relatives à la programmation ;
- Les études préalables et les missions d'ingénierie géotechnique,
- CT/CSPS,
- La mission de maîtrise d'œuvre

Est éligible au titre du Fonds Vert et de la Charte Urbaine/Fonds de Territorialisation selon le plan de financement ci-après :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Dépense éligible HT en €	Libellé	Montant HT en €
Etudes relatives à la programmation	750 000 €	CdC (40%)	300 000 €
Prestations intellectuelles complémentaires (ingénierie géotechnique, CT, CSPS...)		Etat (40%)	300 000 €
Mission de Maîtrise d'Oeuvre		Autofinancement (20%)	150 000 €
Total dépenses	750 000 €	Total recettes	750 000 €

Dans un second temps, une fois les phases financières du projet définies par la réalisation de ces études préalables et mission de maîtrise d'œuvre (phase conception), le financement de la phase opérationnelle (Travaux d'aménagement) sera étudié dans le cadre de ces mêmes dispositifs d'aide (Etat et Collectivité de Corse).

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver l'opération et plan de financement de l'opération tel qu'indiqué ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des financements correspondant et signer les documents s'y rapportant.